

Demande de clarification/UNFPA/BFA/RFP/17/002

Dans le cadre de l'appel à proposition UNFPA/BFA/RFP/17/002, nous avons enregistré des demandes de clarifications dont les réponses sont proposées ainsi qu'il suit :

1-L'objectif du projet :

« Produire des données fiables sur la population burkinabè pour la planification et le suivi des progrès vers les objectifs de développement nationaux et mondiaux, en particulier ceux relatifs aux femmes, aux jeunes et adolescents »

Concerne-t-il tout le Burkina Faso ? Ou doit-on comprendre qu'il s'agit de **contribuer** à produire des données fiables ? Pour les autres régions d'autres partenaires interviennent sur la même thématique.

Réponse : Il s'agit de contribuer à produire des données fiables. Il y a un volet concernant le RGPH qui n'est pas pris en compte dans cette étude de base.

2- Les associations et groupements féminins urbains de Tenkodogo et Fada N'Gourma sont-ils concernés aussi par la collecte des données ?

Réponse : Les associations et groupements féminins urbains de Tenkodogo et de Fada sont également concernées par la collecte des données.

3- Pour toutes les autres questions concernant les jeunes s'agit-il des deux villes régionales ou l'ensemble des deux régions incluant les villes moyennes ?

Réponse : L'ensemble des deux régions sont concernées mais pour l'état des lieux des grossesses en milieu scolaire, c'est tout le pays qui est concerné.

Nous avons compris que le volet utilisation des TIC par les adolescent(es) et jeunes concerne les villes de Fada N'Gourma et de Tenkodogo et non pas l'ensemble des deux régions. Il en est de même pour la résilience et l'autonomisation des femmes rurales (p 26 DP).

Par la présente, nous venons solliciter, s'il vous plait, votre avis sur cette compréhension.

Réponse : L'analyse du niveau d'utilisation des TIC doit concerner l'ensemble des deux régions. Il en est de même la résilience et l'autonomisation économique des femmes.